



VOS RÉF. :

NOS REF. :

Monsieur M. MESNARD
Président de la CDC des Coteaux Macariens
8 rue du Canton
33490ST MACAIRE

**OBJET : COUPURES ELECTRIQUES SUR PLUSIEURS
COMMUNES DU CANTON**

Mérignac, le 30 janvier 2012

Monsieur le Président,

Votre courrier du 05 Janvier concernant la qualité d'alimentation en énergie électrique de la Communauté de Communes des Coteaux Macariens, a retenu toute mon attention.

Les coupures et micro coupures que vous pouvez constater sont consécutives au fonctionnement automatique des appareils de protection du réseau HTA - 20000 volts aérien, le seul moyen d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Ces fonctionnements sont répertoriés en 3 catégories :

- Coupures très brèves d'une durée inférieure à 0,3s → contacts de foudre, végétation, oiseaux, ...
- Coupures brèves d'une durée de 15s → consécutivement à « coupure brève » si nécessaire,
- Coupures longues d'une durée supérieure à 3mn → dégâts nécessitant l'intervention de techniciens.

Le décret qualité du 28 décembre 2007 nous impose néanmoins de prendre toutes les mesures afin de respecter un nombre annuel maximum de 35 coupures brèves (comprises entre 1s et 3 mn), 6 coupures longues (> 3mn).

Le territoire de la Communauté de Communes des Coteaux Macariens est principalement alimenté par le départ HTA « St Macaire » issu du poste de transformation HTB / HTA de Langon. Ce départ alimente en énergie électrique 7 des communes de la CDC (St Macaire, Le Pian sur Garonne, St Pierre d'Aurillac, St Martin de Sescas, St André du Bois, Caudrot et St Maixant).

J'ai pu noter que durant l'année 2011, le départ St Macaire de Langon a été affecté par 26 coupures brèves, 3 coupures longues et 18 coupures très brèves (hors décret).

Sur ces 26 évènements au total, 21 se sont produits entre le 12 octobre et le 06 décembre (aucun évènement depuis) et sont incontestablement imputables aux vols d'étourneaux (notamment incident du 04/12 avec des dégâts importants).

Forts de ce constat, nous avons décidé de poser 74 dispositifs « anti-étourneaux » sur les réseaux impactés. Ces actions de pose ont eu lieu entre les 20 et 27 décembre dernier, sur les communes de St Pierre d'Aurillac, St André du Bois et le Pian sur Garonne.

.../...

.../...

Cette action ponctuelle, sera suivie de travaux de plus grande envergure. Afin de garantir une énergie de qualité sur le territoire de la CDC, il a été décidé et budgétisé de renforcer l'alimentation HTA de la zone. Le départ St Macaire de Langon sera scindé en trois grâce à la création de plusieurs nouveaux départs HTA issus du poste HTB/ HTA de Langon.

Lors de cette phase de grands travaux, nous allons créer 4 départs issus du poste HTB/HTA de Langon. Deux départs renforceront l'alimentation de la ville de Langon et deux autres départs seront projetés sous la Garonne afin de reprendre les alimentations existantes au niveau de la Commune de St Macaire.

A cette occasion des travaux d'enfouissement et de restructuration de réseaux se dérouleront sur les communes de St Macaire, St Maixan, Verdélais.

L'ensemble des communes de la CDC des Coteaux Macariens bénéficiera de l'amélioration de la desserte attendue.

Les travaux se réaliseront entre le deuxième semestre 2012 et durant l'année 2013, cela représentera une enveloppe financière de 2.8 M €.

Monsieur Philippe DAGUERRE, votre Interlocuteur Privilégié et les responsables du Groupe Opérationnel du Langonnais se tiennent à votre disposition pour tous renseignements et informations complémentaires.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments de réponse,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'Adjoint au Directeur,

